

## TROUVAILLES – C

### **CARTIER Pierre – RASSINOUX Gabrielle, nouveau couple**

CM. 3.03.1669 DUCHASTENIER notaire à Poitiers (cote AD.86 – 4 E 26/218)

Pierre CARTIER, sergetier fils de Jean, sergetier et de Catherine GENTILLEAU de Lusignan  
Gabrielle RASSINOUX fille de Jean, charpentier et de Marie ROUX de Sanxay, **tome 4, p.49**

Témoins du futur : Louis et Jean CARTIER frères.

Témoins de la future : Pierre RASSINOUX frère, François CHENAGON et Pierre MERLE (x  
Marthe RASSINOUX) beaux-frères. Renseignement transmis par Thierry PERONNET

### **CHARTIER Louis – VIOLLEAU Suzanne**

CM.18.09.1667 DUCHASTENIER notaire à Poitiers (cote AD.86 – 4 E 26/217)

Louis CHARTIER fils de Pierre et de Suzanne DEBOIS de Jazeneuil

Suzanne VIOLLEAU fille de + Vincent et Anthoinette ADMIRAULT

Témoins du futur : Jacques CHARTIER demeurant à la Sagrie – Jazeneuil et Jacques  
CHARTIER demeurant à la Rivière – Marçay frères, Marin QUINTARD beau-frère (x Renée  
CHARTIER) demeurant aux Hayes - Coulombiers, Antoinette QUINTARD belle-sœur (x  
Pierre CHARTIER), Marie CHOLET belle-sœur (x Pierre CHARTIER), Pierre DEBOIS  
oncle maternel, Marie CHARTIER (x Jacques AUTAIN).

Témoins de la future : Michel VIOLLEAU frère (x Marie SICARD), Méry MOLE tailleur  
d'habits beau-frère, Louis VIOLEAU charron demeurant à la Barbotinière – St-Genest oncle ;  
Vincent SOURITEAU, Anthoinette BODIN, Pierre PASCAULT cousins germains.

Renseignement transmis par Thierry PERONNET

\* novembre 2016

### **COUSSON Philippe x FILLON (ou CAILLONNEAU ?) Anne (couple nouveau)**

Marchand de draps et soie à St-Maixent décédé avant 1720 d'après l'acte passé devant *Me*  
*Louis DARBEZ*, notaire à Poitiers le 30 décembre 1720 (AD.86 – 4 E 23/133).

Suzanne COUSSON femme séparée de biens de Me Estienne THOMAS, procureur au  
Présidial de Poitiers et y demeurant, autorisée par justice à la poursuite de ses droits au refus  
de son mari, héritière pour 1/6<sup>e</sup> partie de Sire Philippe COUSSON, marchand de draps et soie  
à St-Maixent, son père et de défunte dame Anne CAILLONNEAU femme de Claude  
FREGIER, laquelle était fille et héritière d'Anne FILLON, mère de Philippe COUSSON et  
autrice de Suzanne COUSSON laquelle a cédé à titre de rente foncière, annuelle et perpétuelle  
au sieur Jean LIEGE, Me apothicaire de la ville de St-Maixent, paroisse St-Léger pour lui et  
les siens la sixième portion du « logis des Trois Marchands » et ses appartenances consistant  
en bâtiments, jardin, cour, sorties par derrière où était autrefois le temple de la Religion  
Prétendue Réformée, situé au faubourg de Chaslon de cette ville de St-Maixent, paroisse de  
Sayvre.

Renseignement transmis par Thierry PERONNET